

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage **20.04.2024**

---

Thema **Energie**  
Schlagworte **Keine Einschränkung**  
Akteure **Borloz, Frédéric (fdp/plr, VD), NR/CN**  
Prozesstypen **Motion**  
Datum **01.01.1965 - 01.01.2024**

---

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Energie, Motion, 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 20.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Energie	1
Netz und Vertrieb	1

# Abkürzungsverzeichnis

**BFE** Bundesamt für Energie  
**UREK-SR** Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Ständerates  
**StromVG** Stromversorgungsgesetz

---

**OFEN** Office fédéral de l'énergie  
**CEATE-CE** Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États  
**LApEI** Loi sur l'approvisionnement en électricité

# Allgemeine Chronik

## Infrastruktur und Lebensraum

### Energie

#### Netz und Vertrieb

**MOTION**  
DATUM: 02.06.2022  
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin d'**encourager la production d'électricité indigène**, le député vaudois Frédéric Borloz (plr, VD) a déposé une motion qui charge le Conseil fédéral de **donner accès au réseau électrique aux personnes produisant leur propre électricité**. D'après le député, l'injection de la surproduction d'électricité au prix moyen du courant empêche la rentabilité des installations privées, car les coûts d'utilisation du réseau sont imputés aux petits producteurs. Par conséquent, un accès à la commercialisation, avec une exonération totale ou partielle des coûts d'utilisation du réseau, serait une forte incitation à installer des systèmes privés à petite échelle. Une telle commercialisation de l'électricité produite à petite échelle devrait permettre de se rapprocher des objectifs de durabilité et d'approvisionnement énergétique.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. D'un côté, il a indiqué que la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) répondait partiellement aux attentes de la motion. D'un autre côté, il a mentionné une étude en cours, sur l'exonération de l'utilisation du réseau, au sein de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Finalement, il a précisé qu'en cas d'acceptation de la motion par le **premier conseil**, il recommanderait au deuxième conseil une transformation de l'objet en mandat d'examen.

Lors du vote à la chambre du peuple, la **motion** a été **adoptée** par 140 voix contre 48. Seul l'UDC s'est opposée à la motion.<sup>1</sup>

**MOTION**  
DATUM: 06.12.2022  
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin de renforcer la production d'électricité indigène, le député Borloz (plr, VD) recommande un **accès au réseau électrique pour les personnes produisant leur propre électricité**. A l'inverse du Conseil national, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats (CEATE-CE) a préconisé, à l'unanimité, le rejet de la motion. Elisabeth Baume-Schneider (ps, JU), pour la CEATE-CE, a indiqué que la loi fédérale d'approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (LApEI; MCF 21.047) prévoyait l'introduction de communautés énergétiques locales. Ainsi, les membres de la communauté pourraient vendre l'électricité excédentaire qu'ils produisent. D'après la commission, ces communautés énergétiques locales remplissent l'objectif du député vaudois. Les sénateurs et sénatrices ont **rejeté** tacitement la **motion**.<sup>2</sup>

---

1) BO CN, 2022, p.904

2) BO CE, 2022, p.1172; Communiqué de presse CEATE-CE du 25.10.22; Rapport CEATE-CE du 24.10.22